



Ausgleichskasse Schweizerischer Baumeisterverband
Caisse de compensation Société Suisse des Entrepreneurs
Cassa di compensazione Società Svizzera degli Impresari-Costruttori

Infos

concernant le nouveau numéro AVS

L'introduction du nouveau numéro AVS est imminente. Étant donné l'ampleur du projet, elle se fera en plusieurs étapes. C'est à partir du **1^{er} juillet 2008** que le numéro AVS à 13 chiffres entrera progressivement en vigueur.

Dates clés

Dès le 01-07- 2008	Le nouveau numéro AVS entre officiellement en vigueur.
Dès le 01-07-2008	Les certificats d'assurance AVS commandés seront établis au nouveau format avec le numéro à 13 chiffres.
Dès le 15-07-2008	L'employeur informe la caisse de compensation sur le moyen par lequel il souhaite recevoir la liste des collaborateurs (liste de concordances).
Dès le 01-08-2008	Les nouveaux certificats d'assurance AVS sont envoyés aux retraités.
Dès le 15-09-2008	Envoi de la liste de concordances aux clients.
Dès le 01-10-2008	Envoi des nouveaux certificats d'assurance AVS aux indépendants et aux personnes sans activité lucrative.
Dès le 01-01-2009	Le programme informatique pour les salaires doit être adapté au numéro à 13 chiffres.
Dès le 01-03-2009	Les nouveaux certificats d'assurance AVS des employés sont établis au fur et à mesure dès la saisie des déclarations salariales puis envoyés aux employeurs.

Qu'est-ce qui est nouveau ? Qu'est-ce qui est important ?

Le nouveau numéro AVS est entièrement anonyme et aléatoire (ne comprend aucune donnée aisément décodable comme le nom ou le sexe, la date de naissance ou la nationalité de l'assuré).

Conformément à la nouvelle législation, tout nouveau collaborateur doit être annoncé auprès de la caisse de compensation dans un délai d'un mois, même s'il est déjà enregistré auprès de la caisse compétente (le numéro de la caisse figurant sur le certificat AVS).

Veuillez informer vos collaborateurs qu'ils doivent conserver leur ancien certificat AVS (pièce justificative) avec le nouveau.



Ausgleichskasse Schweizerischer Baumeisterverband
Caisse de compensation Société Suisse des Entrepreneurs
Cassa di compensazione Società Svizzera degli Impresari-Costruttori

Nous vous ferons parvenir une liste de concordances des anciens et des nouveaux numéros. Cette liste a été établie compte tenu des employés figurant sur la déclaration des salaires 2007.

Vous n'êtes pas encore enregistré sur notre  ? Alors n'hésitez plus ! Outre le téléchargement de la liste de concordances, vous pourrez en ligne :

- commander les nouveaux certificats AVS et annoncer les changements
- consulter les numéros d'assurés de vos employés et annoncer les ouvertures de comptes individuels
- saisir et transmettre votre déclaration de salaires

Vous réduirez ainsi vos charges administratives tout en optimisant votre travail. Pour de plus amples renseignements sur notre Partnerweb, rendez-vous sur notre page d'accueil ou envoyez un e-mail à l'adresse www.ahvbaumeister.ch.

Notre caisse de compensation peut traiter des fichiers PUCS (procédure unifiée de communication des salaires). Nous vous proposons également cette possibilité de transfert des données.

Pour le moment, vous devez seulement nous communiquer jusqu'au 15 juillet le moyen par lequel vous souhaitez recevoir la liste des collaborateurs. Nous nous chargeons du reste. Nous avons déjà planifié l'envoi des nouveaux numéros d'assuré et des certificats d'assurance.

Si vous n'avez pas notre formulaire sous la main, vous pouvez utiliser l'exemplaire ci-joint.

Madame **Annamarie Woodtli (044 258 81 39)** se tiennent à votre entière disposition pour répondre à toutes vos questions concernant le nouveau numéro et le certificat d'assurance AVS.

**Caisse de compensation
Société Suisse des Entrepreneurs**

Sumatrasstr. 15
Postfach
8042 Zurich



Ausgleichskasse Schweizerischer Baumeisterverband
Caisse de compensation Société Suisse des Entrepreneurs
Cassa di compensazione Società Svizzera degli Impresari-Costruttori

Entreprise : Caisse de compensation
Société Suisse des Entrepreneurs
Adresse : Services centraux
Sumatrastr. 15
NPA/Lieu : Case postale
8042 Zurich
Interlocuteur :
N° de client :

Moyen par lequel nous souhaitons recevoir la liste de concordances :

- Nous téléchargerons la liste sur le Partnerweb
- Nous sommes déjà enregistrés
- Nous nous enregistrerons dans les prochains jours
- Veuillez nous faire parvenir le fichier Excel via un e-mail sécurisé par mot de passe à l'adresse suivante :

La liste se présente comme ci-dessous :

Description des champs

No du champ.	Description	Exemples
1	Ancien numéro AVS (11 positions) avec la ponctuation de séparation	250.29.255.116
2	Nouveau numéro AVS (13 positions) avec les points de séparation (longueur du champ: fixe 16 signes)	756.9217.0769.85
3	Nom de l'assuré, nom et prénom avec virgule, tout en lettres majuscules, les trémas sont convertis (p. ex. : ä = AE, ü = UE, etc.)	CAFLISCH,WALTER
4	Sexe (annotation du PUCS) F = féminin (femme) M = masculin (homme)	M
5	Date de naissance DD.MM.YYYY	24.05.1929

- Veuillez nous faire parvenir la liste imprimée

Merci de nous renvoyer ce formulaire jusqu'au **15 juillet 2008**.

Lieu / Date

Timbre et signature